

DECISION

Fixant la composition de la commission de sélection chargée du recrutement par la voie de détachement au corps des assistants ingénieur de recherche et de formation en faveur des fonctionnaires Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi, Branche d'activité professionnelle J (Gestion et pilotage) ,emploi-type « Assistant d'orientation et d'insertion professionnelle », organisé par l'Université Lumière Lyon 2, session 2025.

La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2

Vu le dispositif expérimental ouvrant l'accès, pour les fonctionnaires en situation de handicap, à un corps ou un cadre d'emploi de niveau supérieur ou de catégorie supérieure par voie de détachement (article 93 de la loi n°2019-828 du 6 août 2019 de transformation de la fonction publique) ;

Vu le décret n° 2020-569 du 13 mai 2020 fixant pour une période limitée les modalités dérogatoires d'accès par la voie de détachement à un corps ou un cadre d'emplois de niveau supérieur ou de catégorie supérieure instituée en faveur des fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (BOETH) ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 fixant le nombre d'emplois offerts au titre de l'année 2025 aux fonctionnaires bénéficiaires de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés pour l'accès au corps des assistants ingénieurs du ministère chargé de l'enseignement supérieur.

DECIDE

ARTICLE 1er - La commission de sélection pour par recrutement par la voie du détachement dans le corps des assistants ingénieurs de recherche et de formation, en faveur des fonctionnaires Bénéficiaires de l'Obligation d'Emploi, Branche d'activité professionnelle J (Gestion et pilotage) ,emploi-type « Assistant d'orientation et d'insertion professionnelle », organisé par l'Université Lumière Lyon 2 est composée comme suit :

Madame Elise REUSSER, Attachée principale administration de l'Etat, Responsable du service formation, recrutement et développement des compétences, DRHAS, Université Lumière Lyon 2

Madame Camille LACHARME, IGE Classe Normale, Chargée de prévention et des conditions de Travail, Correspondante handicap, DRH, Service environnement de travail, Université Lumière Lyon 2

Monsieur Alexandre SOMBARDIER, IGE Classe Normale — Responsable pôle formation continue, Institut de psychologie, Département formation en situation professionnelle, Université Lumière Lyon II

Monsieur Hervé ROZIER, IGE Hors Classe-Responsable administratif et financier de composante, en qualité de suppléant, Université Lumière Lyon 2

ARTICLE 2 - La Présidente de l'Université Lumière Lyon 2 est chargée de l'exécution de la présente décision.

Fait à Lyon, le

Pour la Présidente et par délégation,
La Directrice Générale des Services adjointe
et de l'action sociale


Cathy LOBRY